



REFERENTIEL CORSE DES COUTS 2019 DE LA GESTION DES DECHETS

A PARTIR DE L'ANALYSE DES MATRICES DES COUTS 2019

Exploitation des résultats des matrices
des collectivités de Corse
pour l'année 2019

SOMMAIRE

1. La méthode	3
2. Les collectivités Corse engagées dans la démarche	4
3. Le coût de la gestion des déchets pour l'ensemble des flux :	5
coût aidé 2019 en euros / hab.	5
3.1. Coût et financement	5
3.2. Coût de la gestion des déchets de l'ensemble des flux en Corse en euros HT	5
3.3. Répartition du coût par catégorie de déchets	6
3.4. Structure des charges	7
3.5. Structure des produits	8
4. Le coût des OMR	8
4.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)	8
4.2. Coût des étapes techniques en €HT/tonne	9
5. Le coût du verre (ménages et professionnels)	9
5.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)	9
5.2. Coût des étapes techniques et produits en €HT/tonne	10
6. Le coût des emballages et du papier	10
6.1. Le coût des emballages	10
6.1.1. Coût aidé	10
6.1.2. Coût des étapes techniques et produits en €HT/tonne	11
6.2. Le coût du papier	11
6.2.1. Coût aidé	11
6.2.2. Coût des étapes techniques et produits en €HT/tonne	11
7. Le coût des déchèteries	12
7.1. Coût aidé	12
7.2. Coût des étapes techniques et produits en €HT/hab.	13
8. Le coût des biodéchets	13
9. Le coût des encombrants	14
10. Evolution des coûts entre 2014 et 2019	15
10.1. Collectivités prises en compte	15
10.2. Evolution du coût aidé €HT/hab. (moyenne pondérée)	15

1. La méthode

L'ADEME propose aux collectivités un outil et une méthode visant à améliorer la connaissance et la maîtrise des coûts au travers de la **Matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût®**, permettant de mettre en place une véritable comptabilité analytique du service déchets.

La matrice est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets. Ce cadre est construit en colonnes selon une logique de flux de déchets (ordures ménagères, recyclables secs, déchets des déchèteries...) et en lignes avec les charges d'une part selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, traitement) et les produits d'autre part.

La matrice constitue ainsi un outil de suivi et de pilotage de la gestion des déchets qui permet :

- de suivre l'évolution des coûts dans le temps et de mesurer l'incidence de choix techniques ;
- de se situer par rapport à des valeurs de référence et à des groupes de collectivités homogènes et d'identifier ainsi des pistes de maîtrise des coûts ;
- d'orienter la décision politique et technique ;
- de communiquer simplement en interne (services, élus) et aux usagers.

Le présent document est le référentiel régional des coûts de la gestion des déchets présentant les valeurs moyennes observées en Corse sur la base des matrices 2019 renseignées par les collectivités.

Il donne les coûts pour l'ensemble des flux et les affine ensuite pour les principaux flux de la matrice, il présente la structuration des charges et des produits et définit des facteurs de dispersion des coûts.

Le coût aidé est l'ensemble des charges liées moins les recettes liées à l'activité déchets. Les charges prises en compte sont :

- Les charges d'administration générale
- La communication et la prévention (actions de réduction des déchets)
- La précollecte (charges liées aux contenants : amortissements des bacs et colonnes d'apport volontaire, nettoyage...)
- La collecte
- Le transport
- Le traitement

Les recettes sont :

- Les ventes de matériaux
- Les soutiens des éco-organismes : CITEO pour le papier et les emballages, Ecomobilier pour les déchets d'ameublement en déchèterie, OCADEEE pour les déchets d'équipements électriques et électroniques...
- Les subventions

Le coût aidé traduit donc le coût pour la collectivité.

Pour le coût des étapes techniques (précollecte, collecte, transport et traitement), seules les charges sont prises en compte.

Les coûts présentés dans ce document sont les moyennes pondérées en fonction du nombre d'habitants pour les coûts à l'habitant et des tonnages pour les coûts à la tonne. Ils représentent le coût moyen pour l'ensemble du territoire de la Corse.

2. Les collectivités Corse engagées dans la démarche

L'ADEME accompagne depuis 2014 les collectivités de Corse au remplissage de leurs matrices et dans l'exploitation des résultats. Pour l'année 2019, 17 collectivités ont renseigné leur matrice, dont le SYVADEC, représentant 304 576 habitants, soit 92 % de la population de Corse. La synthèse des résultats des Matrices des coûts permet d'avoir une bonne connaissance des coûts de la gestion des déchets sur le territoire et de suivre leur évolution.

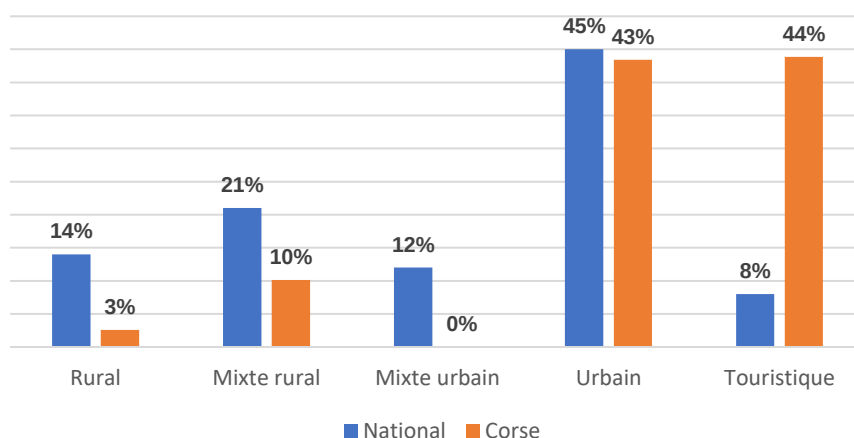
Tableau 1 : Collectivités à compétence collecte de Corse ayant renseigné leur matrice 2019

Collectivités à compétence collecte	Population	Typologie ADEME
CC Celavu Prunelli	8 580	Rural
CC Centre Corse	9 736	Mixte rural
CC Marana Golo	23 720	Mixte rural
CC Castagniccia Casinca	12 433	Autre touristique
CC Fium'Orbu	12 924	Autre touristique
CC Pasquale Paoli	6 300	Très touristique
CC Cap Corse	6 804	Très touristique
CC Nebbiu Conca D'Oro	7 192	Très touristique
CC Alta Rocca	8 467	Très touristique
CC Ile Rousse Balagne	10 457	Très touristique
CC Costa Verde	10 212	Très touristique
CC Sartenais Valinco	11 515	Très touristique
CC Calvi Balagne	11 927	Très touristique
CC Sud Corse	20 848	Très touristique
CA Bastia	58 427	Touristique urbain
CA Pays Ajaccien	85 103	Urbain
TOTAL	304 576	

La Corse se caractérise :

- par une activité touristique très marquée : douze collectivités sur 19 (collectivités à compétence collecte) sont classées en « Très Touristique », représentant 36 % de la population ;
- par un Territoire peu dense : 39 habitants au km² (moyenne nationale = 105 habitants au km²).

Tableau 2 : Répartition de la population selon le type d'habitat (typologie ADEME)



Les ratios présentés dans le référentiel Corse 2019 (en € et en kg) concernent les 16 collectivités à compétence collecte ayant renseigné la matrice 2019.

3. Le coût de la gestion des déchets pour l'ensemble des flux : coût aidé 2019 en euros / hab.

L'ensemble des flux correspond aux 4 flux principaux (OMR, verre, emballages-papiers, déchèteries) ainsi que les autres flux gérés par les collectivités (services spécifiques pour les professionnels tels que des collectes de cartons, de verre des cafés-hôtels-restaurants, autres services pour les usagers tels que collectes d'encombrants...).

3.1. Coût et financement

Le coût moyen aidé HT 2019 en Corse est de 241 euros HT par habitant et 247 euros TTC par habitant, pour une quantité de déchets collectés de 730 kg par habitant.

Le coût aidé TTC correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges TTC – produits pour l'ensemble des flux), qui doit être financé par la TEOM, la RS, la REOM et les facturations aux usagers.

Le coût de la gestion des déchets extrapolé à l'ensemble du territoire de la Corse est ainsi estimé à **82 millions d'euros**.

Les collectivités financent le service soit par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) avec ou sans redevance spéciale pour les professionnels, soit par la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères). En Corse, les collectivités ont choisi quasi-exclusivement un financement par la TEOM ; la répartition des modes de financement est la suivante :

- TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) seule = 6
- TEOM + redevance spéciale = 11
- Redevance spéciale seule = 1
- REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) = 1

Le montant du financement moyen du service déchets est de 191 € par habitant.

Le niveau moyen de financement en 2019 (rapport entre TEOM et/ou redevance spéciale ou REOM et coût TTC) **est de 77 %** (Moyenne nationale 2016, issue du référentiel national des coûts = 105 %), avec de gros écarts entre collectivités : de 11 % à 105 %.

Le complément de financement est assuré par le budget général des communautés de communes et d'agglomération.

3.2. Coût de la gestion des déchets de l'ensemble des flux en Corse en euros HT

Afin d'avoir une base commune entre collectivités (en fonction de leur statut fiscal vis-à-vis de la TVA), dans la suite de ce document, les coûts sont exprimés en euros hors taxe (€HT).

Tableau 3 : Coût de la gestion des déchets pour l'ensemble des flux en €HT par habitant (coût aidé)

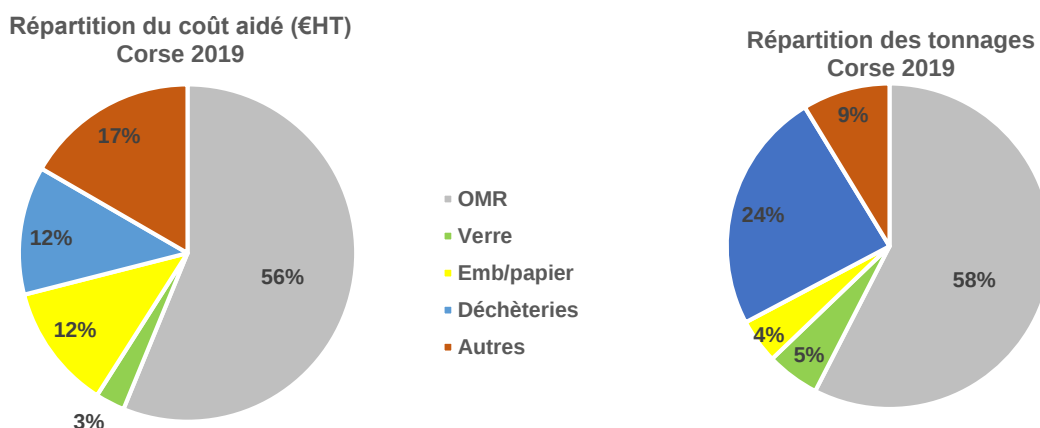
	Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT/hab.	Kg/hab.
Corse 2019 (16 matrices)	241 €HT/hab.	714 kg/hab.
Moyenne nationale*	93 €HT/hab.	529 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	86 €HT/hab.	514 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	89 €HT/hab.	519 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	147 €HT/hab.	773 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Le coût en Corse est 2.5 fois supérieur à la moyenne nationale et 65 % plus élevé que les collectivités situées en secteur touristique. Le coût est très lié aux quantités de déchets collectés : la quantité de déchets est supérieure à la moyenne nationale, tous types de milieux confondus mais toutefois inférieure à la quantité observée en secteur touristique.

3.3. Répartition du coût par catégorie de déchets

Figure 1 : Répartition du coût aidé et des tonnages collectés par flux



La part des déchèteries dans le coût total est faible : 12 % seulement ; en revanche, la part des flux hors OMR, verre, emballages-papier et déchèteries est élevée : 17 % du coût total. Il s'agit des collectes d'encombrants, des services dédiés aux professionnels, des collectes de textiles, des collectes de cartons en points de regroupement.

Figure 2 : Coût aidé en €/HT/hab. par flux de déchets

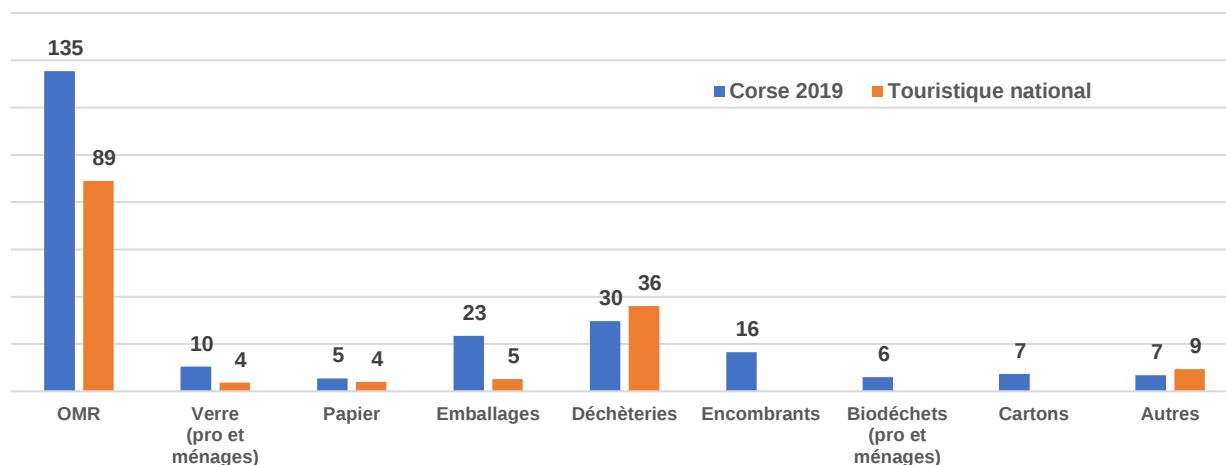
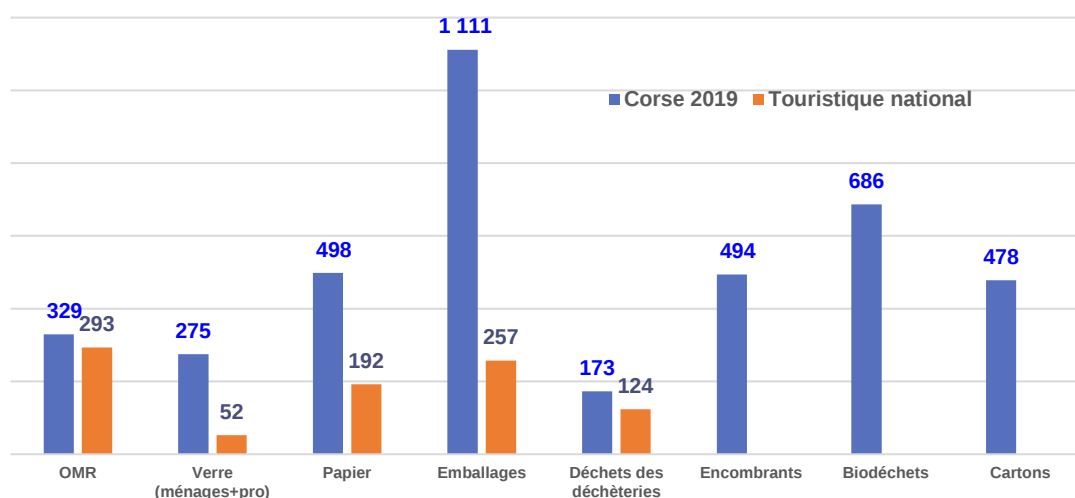
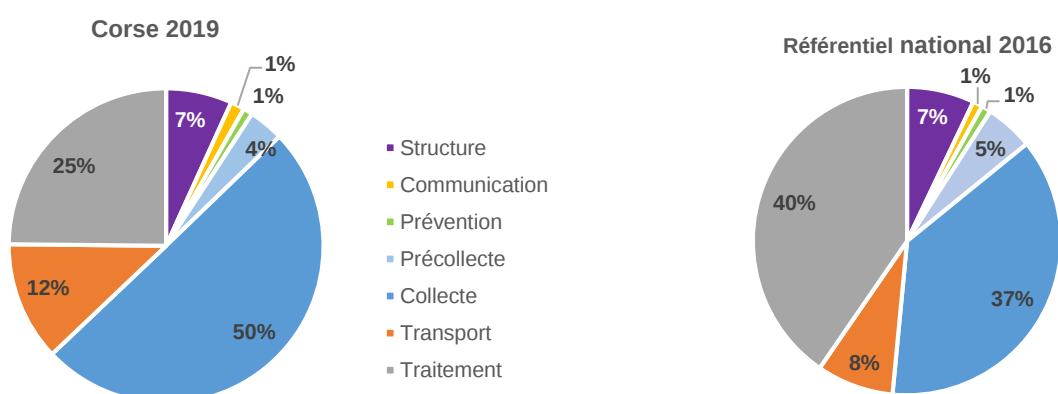


Figure 3 : Coût aidé en €/HT/tonne par flux de déchets



Les coûts à la tonne sont élevés pour tous les flux, notamment du fait des nombreuses collectes au porte à porte. Il dépend aussi des quantités collectées : pour le verre, les emballages et papiers, l'augmentation des performances de collecte devrait permettre de réduire le coût à la tonne, à service de collecte équivalent.

3.4. Structure des charges



La précollecte correspond aux charges liées aux contenants : amortissements des bacs, prestations de lavage...

Les coûts de collecte pèsent fortement sur le coût du service : ils représentent 50 % du coût alors qu'ils ne sont que de 37 % au niveau national.

Le coût de transport (gestion des quais de transfert et transport jusqu'aux centres de traitement) est également élevé au regard de la moyenne nationale. Les coûts de transport en Corse sont impactés par la géographie du territoire (faible densité, longues distances, absence de grands axes routiers), l'insularité (traitement/valorisation des recyclables sur le continent), l'activité touristique (fortes productions de déchets concentrées pendant la période touristique). Ces contraintes nécessitent un maillage important de quais de transfert (13 au total) afin de limiter les distances parcourues par les bennes de collecte.

Le référentiel national 2016 met en évidence la corrélation entre coût et nombre de collectes au porte à porte :

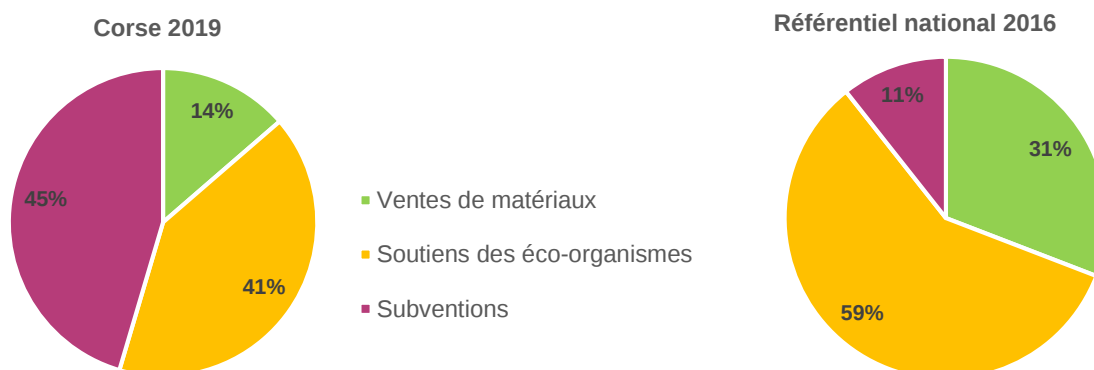
- pour 1 à 2 collectes au porte à porte, le coût aidé pour l'ensemble des flux est de 78 € par habitant ;
- pour 3 à 5 collectes au porte à porte, le coût aidé pour l'ensemble des flux est de 90 € par habitant ;
- pour 6 collectes au porte à porte ou plus, le coût aidé pour l'ensemble des flux est de 102 € par habitant.

En Corse, le niveau de service est élevé avec un nombre de collectes en porte à porte important (incluant la collecte en points de regroupement) ; de plus, un certain nombre de collectivités doublent les modes de collecte : collecte en points de regroupement et en apport volontaire.

Tableau 4 : Nombre de collectes en porte à porte ou points de regroupement

Nombre de collectes au porte à porte ou en points de regroupement	Nombre de collectivités	%
4 à 5	4	25 %
6	6	37.5 %
7 ou plus	6	37.5 %

3.5. Structure des produits



Les recettes (ventes de matériaux, soutiens des éco-organismes et subventions) représentent en moyenne 15 € par habitant, elles permettent de couvrir 6 % des charges (24 € par habitant et 21 % des charges au niveau national). La part des subventions est plus élevée qu'en moyenne au niveau national. Le montant des recettes dépend notamment des performances de collecte sélective (ventes de matériaux et soutiens CITEO).

4. Le coût des OMR

4.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)

Tableau 5 : Coût de la gestion des OMR en €HT (coût aidé)

OMR	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2019 (16 matrices)	135 €HT/hab.	329 €HT/tonne	411 kg/hab.
Moyenne pondérée			
Mini-maxi	62-263 €HT/hab.	184-382 €/HT/tonne	273-741 kg/hab.
Moyenne nationale*	53 €HT/hab.	229 €HT/tonne	229 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	47 €HT/hab.	245 €HT/tonne	196 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	53 €HT/hab.	218 €HT/tonne	253 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	89 €HT/hab.	293 €HT/tonne	303 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Tableau 6 : Coût aidé des OMR en €/HT/hab. en fonction du ratio de collecte

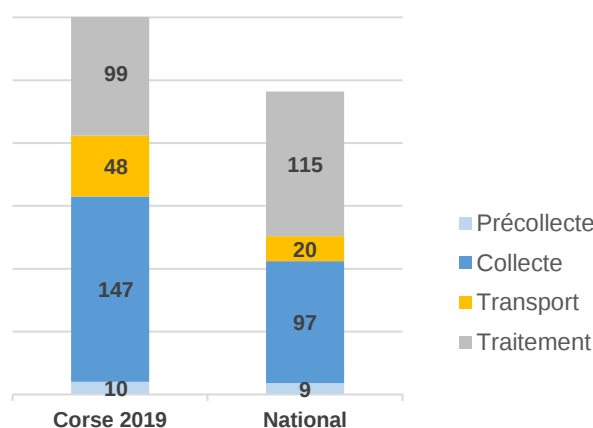
Ratio OMR en kg/hab.	Nombre de collectivités	Coût moyen (moyenne simple)	Mini-maxi
< 350 kg/hab.	6	105 €/HT/hab.	62-131
350 à 450 kg/hab.	5	134 €/HT/hab.	80-168
> 450 kg/hab.	5	168 €/HT/hab.	95-263

Le coût à l'habitant dépend en partie des quantités collectées, mais pour des ratios proches, la dispersion est élevée (environ de 1 à 2) ; d'autres facteurs interviennent tels que le niveau de service (fréquences de collecte, porte à porte/points de regroupement/apport volontaire).

4.2. Coût des étapes techniques en €/HT/tonne

Seules les étapes techniques sont prises en compte dans cette analyse. Les charges de structure, prévention et communication ne sont pas intégrées.

Figure 4 : Coût des étapes techniques en €/HT/tonne



L'écart par rapport aux coûts moyens nationaux se fait principalement sur les coûts de collecte (+ 50 € par tonne) et les coûts de transport (+ 28 euros par tonne).

5. Le coût du verre (ménages et professionnels)

Le coût du verre présenté ci-après intègre à la fois les collectes auprès des ménages et auprès des professionnels car la majorité des collectes est faite en points de regroupement avec parfois des tournées communes. Sur 16 collectivités, 6 ont une collecte spécifique pour les professionnels.

5.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)

Tableau 7 : Coût de la gestion du verre en €/HT (coût aidé)

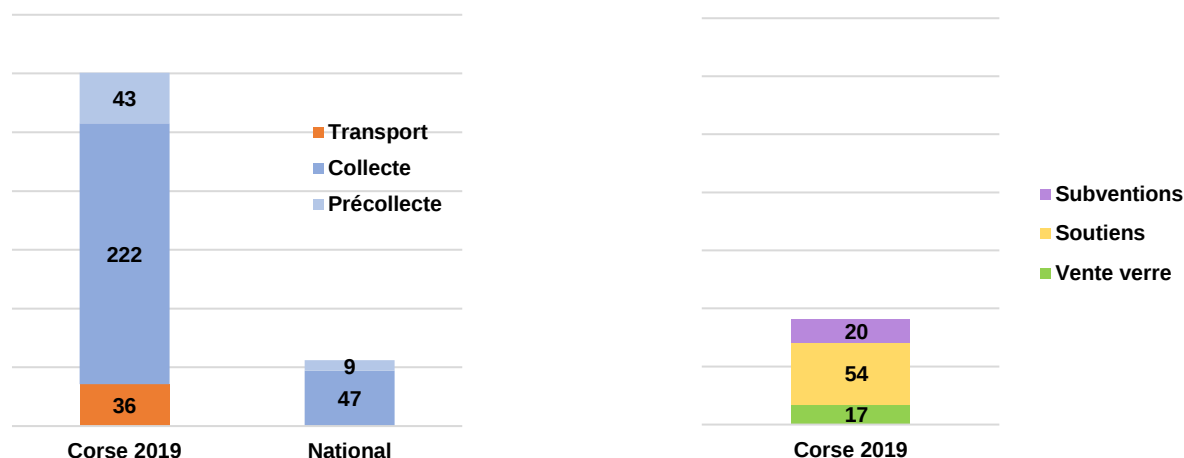
Verre	€/HT par habitant	€/HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2019 (16 matrices)	10.4 €/HT/hab.	275 €/HT/tonne	38 kg/hab.
Mini-maxi	4-35 €/HT/hab.	52-765 €/HT/tonne	22-110 kg/hab.
Moyenne nationale*	1.8 €/HT/hab.	56 €/HT/tonne	32 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	1.2 €/HT/hab.	32 €/HT/tonne	37 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	1.6 €/HT/hab.	67 €/HT/tonne	28 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	3.6 €/HT/hab.	52 €/HT/tonne	65 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

5.2. Coût des étapes techniques et produits en €/HT/tonne

Seules les étapes techniques sont prises en compte dans cette analyse. Les charges de structure, prévention et communication ne sont pas intégrées.

Figure 5 : Verre- coût des étapes techniques et produits en €/HT/tonne



L'écart par rapport aux coûts moyens nationaux se fait à tous les niveaux : coûts de précollecte, de collecte et de transport.

6. Le coût des emballages et du papier

En Corse, le schéma de collecte est le même sur tout le territoire : les emballages et papiers sont collectés séparément.

6.1. Le coût des emballages

6.1.1. Coût aidé

Tableau 8 : Coût des emballages en €/HT (coût aidé)

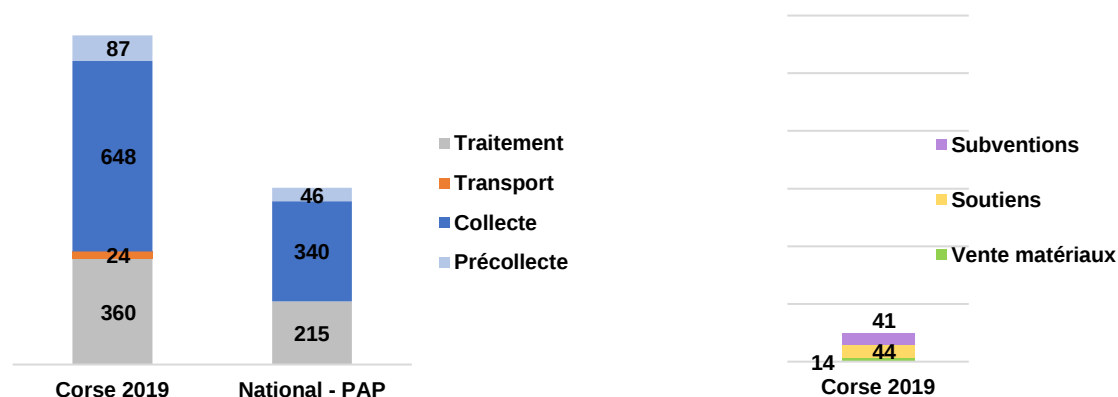
Emballages	€/HT par habitant	€/HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2019 (16 matrices)	23 €/HT/hab.	877 €/HT/tonne	21 kg/hab.
Mini-maxi	11-67 €/HT/hab.	460-2 723 €/HT/tonne	12-55 kg/hab.
Moyenne nationale PAP*	5.1 €/HT/hab.	257 €/HT/tonne	24 kg/hab.
Moyenne nationale AV*	2.5 €/HT/hab.	220 €/HT/tonne	18 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Globalement, le coût de la collecte sélective des emballages est très élevé ; le ratio de collecte qui a beaucoup progressé ces dernières années est proche en 2019 de la moyenne nationale pour des collectes en porte à porte (pas de référence pour le secteur touristique pour les emballages seuls).

6.1.2. Coût des étapes techniques et produits en €HT/tonne

Figure 6 : Emballages - coût des étapes techniques et produits en €HT/tonne



6.2. Le coût du papier

6.2.1. Coût aidé

Tableau 9 : Coût du papier en €HT (coût aidé)

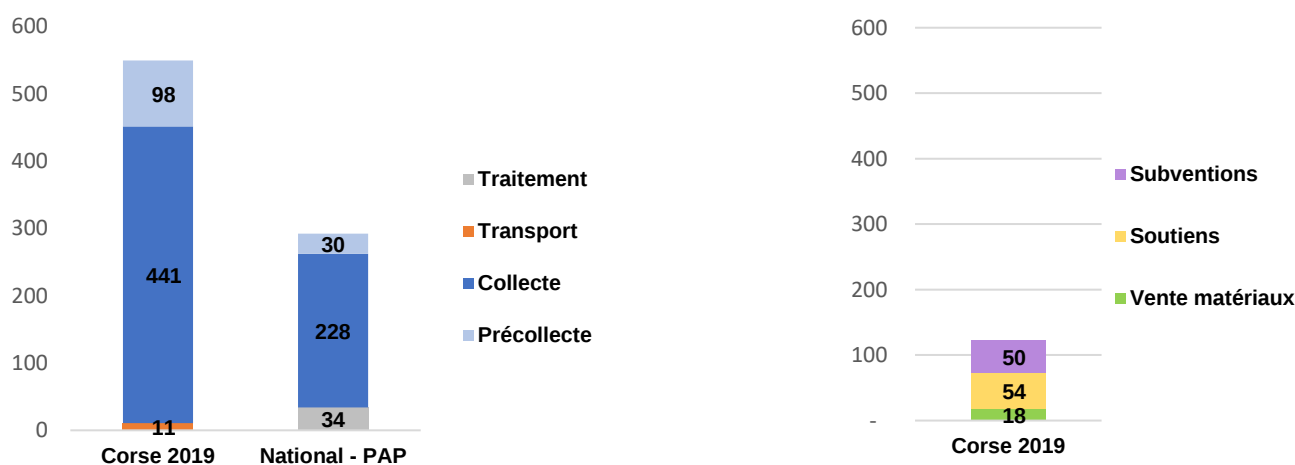
Papier	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2019 (16 matrices)	5 €HT/hab.	498 €HT/tonne	11 kg/hab.
Mini-Maxi	0.2-24	15-2 984	4-20
Moyenne nationale PAP*	3.9 €HT/hab.	192 €HT/tonne	25 kg/hab.
Moyenne nationale AV*	0.6 €HT/hab.	27 €HT/tonne	23 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Le coût de la collecte sélective du papier est proche des moyennes nationales pour une collecte au porte à porte ; en revanche le ratio de collecte est faible, environ la moitié de la moyenne nationale.

6.2.2. Coût des étapes techniques et produits en €HT/tonne

Figure 7 : Papier - coût des étapes techniques et produits en €HT/tonne



6.3. Le coût des emballages et du papier

Tableau 10 : Coût des emballages et du papier en €HT (coût aidé)

Verre	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2019 (16 matrices)	28.9 €HT/hab.	913 €HT/tonne	32 kg/hab.
Mini-maxi	16.8-91.3 €HT/hab.	605-2 698 €/HT/tonne	20-76 kg/hab.
Moyenne nationale*	9.8 €HT/hab.	202 €HT/tonne	48 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	6.4 €HT/hab.	145 €HT/tonne	50 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	9.8 €HT/hab.	200 €HT/tonne	49 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	12.4 €HT/hab.	209 €HT/tonne	56 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Globalement, le coût de la collecte sélective des emballages et du papier est élevé, que ce soit en € par habitant ou en € par tonne pour des performances qui restent encore bien inférieures aux moyennes nationales. L'amélioration des performances à moyens constants devrait permettre de réduire les coûts à la tonne.

7. Le coût des déchèteries

En 2019, le SYVADEC exploitait 17 déchèteries sur le territoire de la Corse, auxquelles avaient accès 12 EPCI, dont 3 sur une partie seulement de leur territoire. En 2019, la CC Centre Corse, la CC Sud Corse, la CC Costa Verde et la CC du Sud Corse exploitaient directement leurs déchèteries et la CC Celavu Prunelli et la CC Pasquale Paoli n'avaient pas de déchèterie.

7.1. Coût aidé

Tableau 11 : Coût de la gestion des déchèteries en €HT (coût aidé)

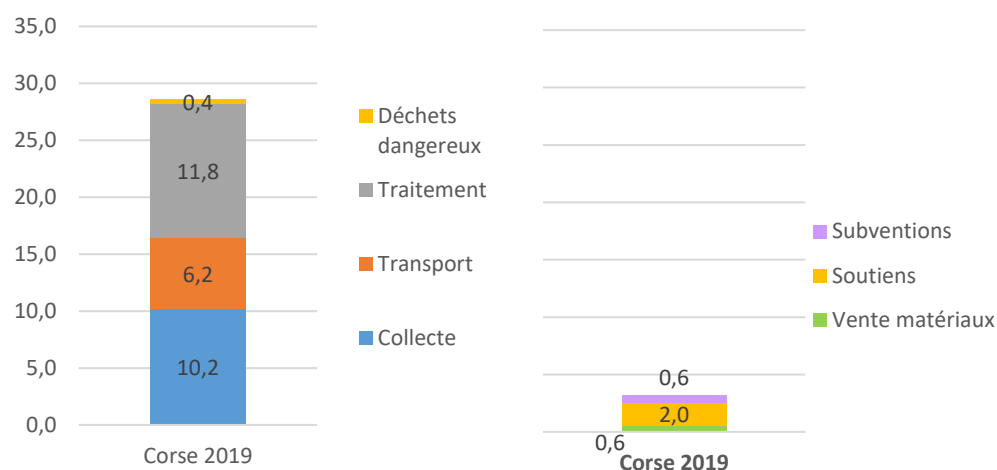
Déchèteries	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2019 (16 matrices)	29.7 €HT/hab.	173 €HT/tonne	172 kg/hab.
Moyenne nationale*	20.7 €HT/hab.	112 €HT/tonne	180 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	23.9 €HT/hab.	109 €HT/tonne	217 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	16.0 €HT/hab.	122 €HT/tonne	140 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	36.3 €HT/hab.	124 €HT/tonne	279 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

7.2. Coût des étapes techniques et produits en €HT/hab.

Pour les déchèteries, c'est le coût à l'habitant qui est retenu, dans la mesure où les déchèteries regroupent différentes catégories de déchets avec des coûts à la tonne très différents.

Figure 8 : Déchèteries - coût des étapes techniques et produits en €HT/habitant



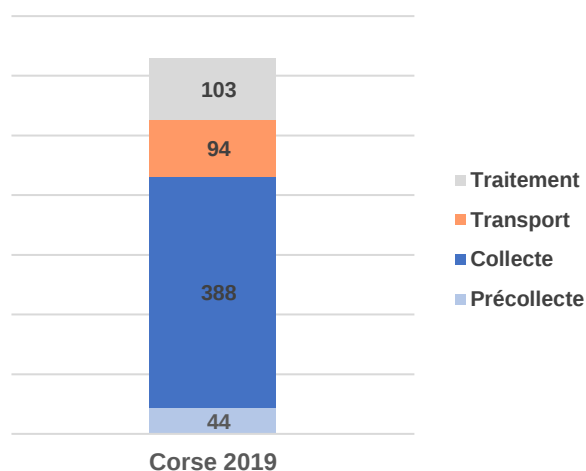
La collecte déchèterie correspond au haut de quai, à savoir les amortissements, les frais de personnel pour le gardiennage et les charges de fonctionnement (eau, électricité, réparations...) : elle traduit donc le niveau de service. Elle représente 36 % des charges techniques, cette proportion est identique au niveau national.

8. Le coût des biodéchets

Depuis 2017, 9 collectivités ont démarré les collectes des biodéchets auprès des ménages et/ou des gros producteurs. Le tonnage total de biodéchets collectés en 2019 a été de = 2 539 tonnes, soit en moyenne 15 kg/habitant desservi, avec ces écarts allant de 4 kg à 56 kg par habitant.

Le coût moyen (coût aidé en €HT) par habitant a été de 15 € par habitant desservi, avec des écarts importants entre collectivités, de 2 €/hab. à 44 €/hab., notamment en fonction de l'année de démarrage de l'opération : pour certaines collectivités, la collecte des biodéchets a démarré en 2019, avec un coût partiel sur l'année.

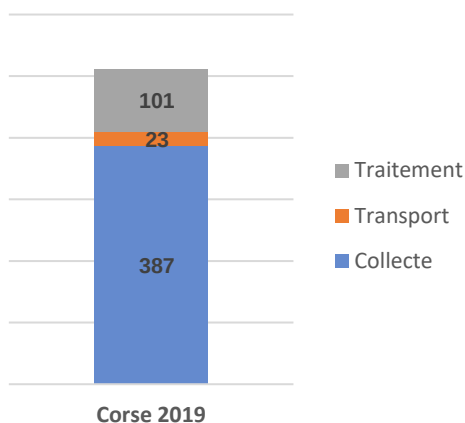
Figure 9 : Biodéchets - coût des étapes techniques en €HT/tonne



9. Le coût des encombrants

Toutes les collectivités assurent une collecte des encombrants : le coût moyen aidé en €HT par habitant est de 16 €HT par habitant, pour une quantité collectée de 33 kg par habitant. Ces moyennes masquent des écarts importants entre collectivités : le coût varie entre 6 et 47 € par habitant et les quantités collectées entre 12 et 110 kg par habitant.

Figure 10 : Encombrants - coût des étapes techniques en €HT/tonne



10. Evolution des coûts entre 2014 et 2019

Huit collectivités renseignent leur matrice depuis 2014, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance de l'évolution des coûts à périmètre constant. Elles représentent 201 785 habitants, soit 66 % de l'échantillon 2019 des collectivités qui disposent d'une matrice 2019. Les ratios ci-après sont donc différents des ratios présentés précédemment.

10.1. Collectivités prises en compte

2014	2015	2016	2017	2018	2019
CC Vallée Prunelli	CC Centre Corse	CC Centre Corse	CC Celavu Prunelli	CC Celavu Prunelli	CC Celavu Prunelli
CC Centre Corse	CC Casinca	CC Casinca	CC Centre Corse	CC Centre Corse	CC Centre Corse
CC Casinca	CC Vallée du GOLO	CC Vallée du GOLO	CC Castagniccia C.	CC Castagniccia C.	CC Castagniccia C.
CC Vallée du GOLO	CC CAP CORSE	CC CAP CORSE	CC Pasquale Paoli	CC Pasquale Paoli	CC Pasquale Paoli
CC Sud Corse	CC Sud Corse	CC Sud Corse	CC Cap Corse	Cap Corse	Cap Corse
CA Bastia	CA Bastia	CA Bastia	CC Sud Corse	CC Sud Corse	CC Sud Corse
CC Pays Ajaccien	CC Pays Ajaccien	CC Pays Ajaccien	CA Bastia	CA Bastia	CA Bastia
			Pays Ajaccien	Pays Ajaccien	Pays Ajaccien

10.2. Evolution du coût aidé €/HT/hab. (moyenne pondérée)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019/2014 en €/hab.	2018/2014 en %
Tous flux	203	213	210	214	232	237	+ 34	17%
OMR	145	155	146	134	149	141	- 4	- 3%
Verre	1	1	3	2	1	4	+ 3	+ 300 %
Emballages + papier	6	4	10	11	20	24	+ 18	+ 300 %
Déchèteries	24	20	19	29	23	31	+ 7	+ 29 %
Encombrants	16	16	17	17	16	14	- 2	- 13 %
Autre	12	17	16	21	23	23	+ 11	+ 92 %

Entre 2014 et 2019, c'est-à-dire en 5 ans, le coût moyen de la gestion des déchets en Corse a augmenté de + 17 %, soit en moyenne 3.4 % par an sur 5 ans. Entre 2018 et 2019, cette augmentation est de 5 €/HT/hab., soit +2.2 %.

L'augmentation des coûts est notamment liée au développement de nouveaux services : développement des collectes au porte à porte, services aux professionnels, collectes de biodéchets...

Figure 11 : Evolution du coût entre 2014 et 2019 en €HT par habitant (coût aidé)

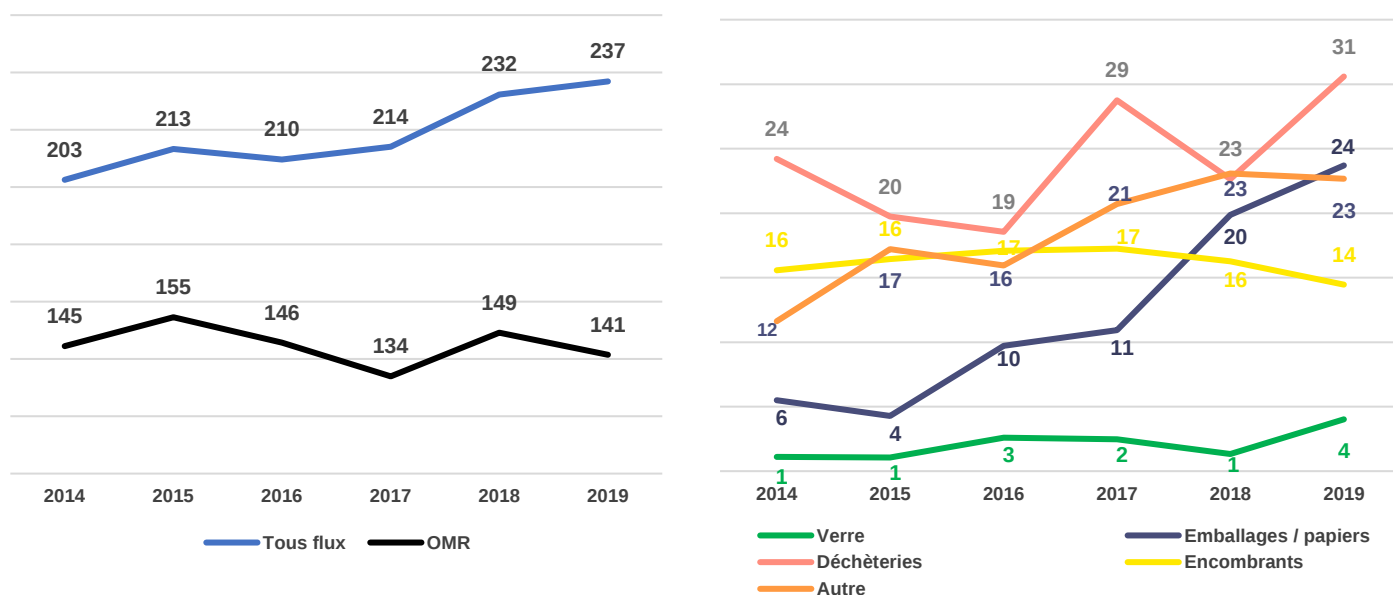
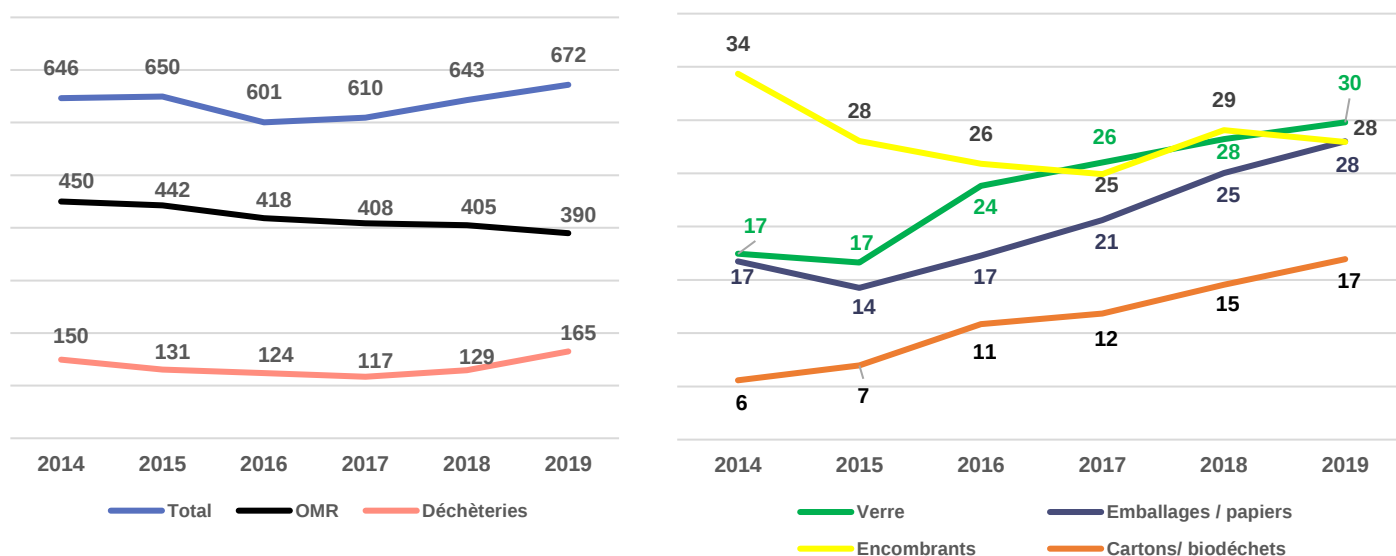


Figure 12 : Evolution des ratios collectés entre 2014 et 2019 en kg par habitant



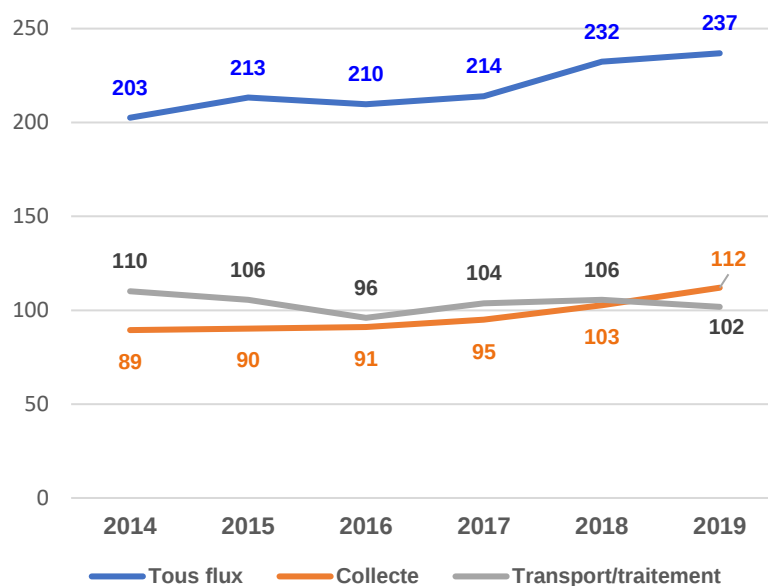
Le coût des OMR est stable depuis 2014, voire légèrement en baisse, en lien avec une diminution régulière des quantités collectées.

Le coût de la collecte sélective (verre, papier, emballages) augmente régulièrement, avec en parallèle une augmentation des quantités collectées : coût multiplié par 4 entre 2014 et 2019 et ratio collecté multiplié par 2 pour les emballages et le papier.

Le coût des encombrants est stable, voire en légère baisse avec une diminution des quantités collectées en kg par habitant.

Les autres flux (cartons des professionnels et biodéchets) ont un coût qui augmente régulièrement.

Figure 13 : Evolution du coût aidé tous flux et du coût de collecte et du coût de traitement entre 2014 et 2019 en €HT par habitant



Entre 2014 et 2019, le coût total de la gestion des déchets a augmenté de 34 €HT/habitant, dont 23 € pour la collecte, soit les 2/3.

A titre indicatif, le coût moyen de collecte pour les collectivités de type touristique était de 69 €HT par habitant (ADEME-référentiel national des coûts 2016) et de 98 €HT par habitant pour le transport + traitement.

REFERENTIEL CORSE DES COUTS 2019 DE LA GESTION DES DECHETS

A PARTIR DE L'ANALYSE DES MATRICES DES COUTS 2019

16 matrices traitées en 2019, soit 306 000 habitants (compétence collecte) et 94 % de la population de la Corse.

Le coût moyen aidé HT 2019 en Corse est de 241 euros HT par habitant et 247 euros TTC par habitant.

